Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Recu en préfecture le 25/04/2024

Publié le



ID: 001-210102901-20240422-2024039-DE

des DÉLIBÉRATIONS

-=o0o=- du CONSEIL MUNICIPAL

2024039

Date d'affichage 12/03/2024

de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 22 Avril 2024		
Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal :	15	L'an deux mil vingt-quatre et les vingt-deux avril à 19h00, le Conseil
En exercice:	15	municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au
Présents :	11	nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous
Votants:	15	la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,
Date de la convocation		
12 AVRIL 2024		

<u>Présents</u> Nathalie **MICOLAS**, Jean-Luc **VIBERT**, Maryvonne **HERRENKNECHT**, Florence **de POUMEYROL**, Eric **MEUNIER**, Christelle **MORTEL**, Gilberto **GRECO**, Paul **VERNAY**, Gérard **FLEJOU**, Alain **MORGILLO**, Marlène **BLASQUEZ**

<u>Absents excusés:</u> Frédéric **MALBOS** donne pouvoir à Paul **VERNAY** Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE** donne pouvoir à Jean-Luc **VIBERT**

Paul **SAISSET** donne pouvoir à Eric **MEUNIER**

Philippe LAMBERT donne pouvoir à Christelle MORTEL

Madame Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération

DEMANDE DE SUBVENTION FOND D'URGENCE AU DEPARTEMENT POUR LA CREATION DE LA 6EME CLASSE

Madame le maire explique au conseil municipal le projet de la création de la nouvelle salle de classe imposé par l'éducation nationale pour cause d'un grand nombre d'élèves sur 2024/2025.

Le montant du projet est de 111 328.50 € HT, nous sollicitons une subvention à hauteur de 10%, soit environ 10 651€.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à 15 voix pour :

- APPROUVE le projet et le plan de financement prévisionnel ;
- AUTORISE Madame le Maire à solliciter la subvention du fond d'urgence au département à ajuster les montants et le plan de financement, si nécessaire, et à signer tout document afférent à ce dossier ;
- S'ENGAGE à financer le solde par son autofinancement si les subventions obtenues étaient moindres qu'espérées.

Le Maire, Nathalie MICOLAS